

SERVITUDES À CRÉER:

- POUR CONTENEURS SEMI-ENFOUIS
- POUR CIRCULATION ET STATIONNEMENTS
- POUR ACCÈS AU TROTTOIR
- POUR AQUEDUC, ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL
- POUR H-Q ET BELL (CÂBLES ENFOUIS)

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DEVRONT FAIRE L'OBJET DE DÉROGATIONS MINEURES

RIVIÈRE AUX MULETS
TERRITOIRE NON CADASTRÉ

BOULEVARD DE SAINT-ADÈLE
2 233 102

LOT PROJETÉ 2
(2 232 288 PTIE.)
S.: 3 660,2 m²

LOT PROJETÉ 1
(2 232 288 PTIE.)
S.: 1 409,5 m²

CHEMIN DU GOLF
2 233 072

M.: MESURE
C.: CADASTRE
T.: TITRE
A.C.: ANCIEN CADASTRE
R.: REQUIS AUX RÈGLEMENTS
CAL.: CALCULÉ

LOT PROJETÉ 1			
FRONTAGE SUR RUE (BLVD. STE-ADÈLE)	90,4%		
FRONTAGE SUR RUE (CHEMIN DU GOLF)	28,9%		
PROFONDEUR MOYENNE	45,00 m		
SURFACE VÉGÉTALE LOT 1 (%)	40,1%		
SURFACE VÉGÉTALE AVANT (%)	65,9%		
SURFACE VÉGÉTALE AVANT SEC. (%)	70,4%		
SUPERFICIE BÂTIMENT LOT 1:	236,3 m ²		
% OCCUPATION BÂTIMENT LOT 1:	16,6%		
% D'OUVERTURE D'UNE FAÇADE AU RDC	26,0%		

LOT PROJETÉ 2			
FRONTAGE SUR RUE (BLVD. STE-ADÈLE)	31,88%		
PROFONDEUR MOYENNE	64,61 m		
SURFACE VÉGÉTALE LOT 2 (%)	91,1%		
SURFACE VÉGÉTALE AVANT (%)	60,4%		
SUPERFICIE BÂTIMENT LOT 2:	236,3 m ²		
% OCCUPATION BÂTIMENT LOT 2:	6,5%		
% D'OUVERTURE D'UNE FAÇADE AU RDC	19,0%		

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX	
ZONAGE: 15-2-001	
MARGES MAISON	
AVANT:	4,0
ARRIÈRE:	10,0
LATÉRALE SANS OUVERTURE:	2,0
AVANT SECONDAIRE:	4,0

TABLEAU DES MODIFICATIONS			
NO	MODIFICATION	DATE	NOM
02	MODIFICATION STATIONNEMENT, MUR, LOT PROJETÉ	05 FÉV. 2025	M.C.
03	MODIFICATION NUMÉROTATION LOT PROJETÉ	06 FÉV. 2025	F.S.
04	AJOUTS D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRE	31 MARS 2025	M.C.
05	MODIFICATIONS LOTS PROJETÉS	1 AVRIL 2025	M.C.
06	MODIFICATIONS DU # DES OUVERTURES	1 AVRIL 2025	M.C.
07	RETRAIT DU BÂTIMENT ACCESSOIRE	22 AVRIL 2025	M.C.

LOT: 2 232 288

CADASTRE: CADASTRE DU QUÉBEC

CIRC. FONC.: TERREBONNE

MUNICIPALITÉ: VILLE DE SAINTE-ADÈLE

MANDANT: JEAN-FRANÇOIS PAQUETTE

DESSINÉ PAR: M.C.

VÉRIFIÉ PAR: A.S.

ÉCHELLE: 1:250 (SI)

MINUTE: 40 927

DOSSIER: 40 781

BLAINVILLE, LE 03 FÉVRIER 2025.

SIGNÉ NUMÉRIQUEMENT

ALAIN SANSOUCY, a.-g., A.T.C.

Copie conforme à l'original émise le:

ARPENTUR-GÉOMÈTRE

NOTES:

IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS ÉLÉMENTS PHYSIQUES NON VISIBLES OU INACCESSIBLES SUR LE TERRAIN NE SOIENT PAS REPRÉSENTÉS AU PLAN DO AUX CONDITIONS HIVERNALES.

EN RÉFÉRENCE AU PLAN DE FONDATION DE MIREILLE ASSELIN (ASSELIN ARCHITECTURE) NUMÉRO: 24-080 EN DATE DU 04 FÉVRIER 2025 REÇU LE 04 FÉVRIER 2025.

EN RÉFÉRENCE AU PLAN DE D'IMPLANTATION DE PHILIPPE GRENIER (GRENIER EXPERT CONSEIL) NUMÉRO: 2025-004 EN DATE DU 30 JANVIER 2025 REÇU LE 31 JANVIER 2025.

LES COURBES DE NIVEAU ET LES ZONES DE PENTES FORTES SUR CE PLAN ONT ÉTÉ CALCULÉES À PARTIR DU LEVÉ LIDAR DE FORÊT OUVERTE: « GOUVERNEMENT DU QUÉBEC »

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION NE DOIVENT PAS DÉBUTER AVANT L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'IMPLANTATION DE L'ARPENTUR-GÉOMÈTRE ET DU PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

STATIONNEMENT ET TROTTOIR PROJETÉ

ZONE VÉGÉTALE

LIMITE DE LA RIVE (LARGEUR: 15 MÈTRES) CELLE-CI A FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE DU BIOLOGISTE MATHIEU MADISON (GALTHA) LE 28 AVRIL 2022 POUR ÉTABLIR PRÉCISEMENT SA POSITION.

SERVITUDE EN FAVEUR DE H-Q. publ.: 366 926

SERVITUDE EN FAVEUR DE H-Q. publ.: 366 930

SERVITUDE EN FAVEUR DE BELL CANADA publ.: 840 229